

	Page: 1
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

Conforme à la réglementation n° 1907/2006 (UE), telle que modifiée. - SDSGHS_FR

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ ELECTRO PROTECT

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
plusieurs pays

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée : Protectant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht Pays-Bas +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local SDS@valvoline.com	1.4 Numéro d'appel d'urgence 00-800-825-8654 / 001-859-202-3865, ou appeler le SAMU en composant le 01 40 05 48 48 Informations sur le produit +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec le CSR local
---	---

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Aérosols, Catégorie 1

H222: Aérosol extrêmement inflammable.

H229: Récipient sous pression: peut éclater sous
l'effet de la chaleur.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

	Page: 2
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H222 Aérosol extrêmement inflammable.
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Informations Additionnelles : EUH066 L'exposition répétée peut provoquer
sur les Dangers dessèchement ou gerçures de la peau.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin,
garder à disposition le récipient ou
l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
Prévention:
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces
chaudes, des étincelles, des flammes nues
et de toute autre source d'inflammation. Ne
pas fumer.
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou
sur toute autre source d'ignition.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après
usage.
P260 Ne pas respirer les aérosols.
Stockage:
P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas
exposer à une température supérieure à 50
°C/ 122 °F.
Élimination:
P501 Éliminer le contenu/récipient dans le lieu
d'élimination conformément à la
réglementation locale.

2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Conseil supplémentaire

Pas d'information disponible.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

		Page: 3
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 10.01.2019
		Date d'impression: 19.10.2020
		Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044		Version: 2.0

3.2 Mélanges

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration (%)
Hydrocarbures, C10- C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics	918-481-9 01-2119457273-39-xxxx	Asp. Tox.1; H304	>= 40,00 - < 50,00
Substances avec limite d'exposition sur le lieu de travail :			
butane	106-97-8 203-448-7 01-2119474691-32-xxxx	Flam. Gas1; H220 Press. GasLiquefied gas; H280	>= 10,00 - < 15,00

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux	: S'éloigner de la zone dangereuse. Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
En cas d'inhalation	: En cas d'inhalation, transporter la personne hors de la zone contaminée. En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
En cas de contact avec la peau	: Des premiers secours ne sont pas normalement nécessaires. Cependant, il est recommandé de nettoyer les zones exposées en les lavant avec de l'eau et du savon.
En cas de contact avec les yeux	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution. Enlever les lentilles de contact. Protéger l'oeil intact. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
En cas d'ingestion	: Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.

	Page: 4
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

- Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.
- Risques : L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

- Traitement : Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de premiers secours.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

- Moyens d'extinction appropriés : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement proche.
Eau pulvérisée
Mousse
Mousse résistant à l'alcool
Dioxyde de carbone (CO₂)
Poudre chimique sèche
- Moyens d'extinction inappropriés : Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : Ne jamais utiliser un chalumeau soudeur ou coupeur sur un tonneau ou à proximité d'un tonneau (même vide) parce que le produit (même s'il ne s'agit que de résidus) peut s'enflammer de façon explosive.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
- Produits de combustion dangereux : gaz carbonique et monoxyde de carbone
Hydrocarbures

	Page: 5
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

5.3 Conseils aux pompiers

- Équipements de protection particuliers des pompiers : En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome.
- Méthodes spécifiques d'extinction : Le produit est compatible avec les agents standards de lutte contre le feu.
- Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.
Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions individuelles : Évacuer le personnel vers des endroits sûrs.
Enlever toute source d'ignition.
Assurer une ventilation adéquate.
Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Les personnes ne portant pas d'équipement de protection devraient être exclues de la zone contaminée jusqu'à ce qu'elle soit complètement nettoyée.
Respecter toutes les réglementations gouvernementales, provinciales et locales applicables.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

- Précautions pour la protection de l'environnement : Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour d'autres informations voir Section 8 et Section 13 de la fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 10.01.2019

Date d'impression: 19.10.2020

Numéro de la FDS: 000000274743

Valvoline™ ELECTRO PROTECT

Version: 2.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays
887044

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Conseils pour une manipulation sans danger : Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ne pas fumer.
Le récipient vide est dangereux.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Équipement de protection individuel, voir section 8.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.
- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Tenir à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation.
N'utiliser que de l'équipement antidéflagrant.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : ATTENTION: L'aérosol est pressurisé. Tenir éloigné de la lumière de soleil directe et de températures de plus de 50 °C.
Ne pas ouvrir avec force ou jeter dans un feu, même après usage. Ne pas diriger le spray contre des flammes ou des objets chauffés au rouge. Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré. Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
Défense de fumer.
- Autres données : Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

- Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle


FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 10.01.2019

Date d'impression: 19.10.2020

Numéro de la FDS: 000000274743

Version: 2.0

Valvoline™ ELECTRO PROTECT

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
plusieurs pays
887044

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
butane	106-97-8	VME	800 ppm 1.900 mg/m3	FR VLE

8.2 Contrôles de l'exposition
Mesures d'ordre technique

Fournir mécanique suffisante (générale et / ou locale) de ventilation pour maintenir l'exposition en dessous des normes d'exposition (le cas échéant) ou au-dessous des niveaux qui cause connue, suspectée ou effets indésirables apparents.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux : Non requis dans des conditions d'utilisation normales. Portez des lunettes contre les éclaboussures s'il y a possibilité que des matériaux soient pulvérisés ou éclaboussent les yeux.

Protection des mains

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection de la peau et du corps : Porter selon besoins:
Vêtements étanches
Chaussures de sécurité
Vêtements résistant au feu
Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect : aérosol

Couleur : clair

Odeur : de solvant

Seuil olfactif : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/point de congélation : Donnée non disponible



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Date de révision: 10.01.2019

Date d'impression: 19.10.2020

Numéro de la FDS: 000000274743

Valvoline™ ELECTRO PROTECT

Version: 2.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans
plusieurs pays
887044

Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: Non applicable
Point d'éclair	: Non applicable
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 10,9 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 0,6 % (v)
Pression de vapeur	: 8 hPa (20 °C)
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Densité	: 0,69 gcm3 (20 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n- octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 200 °C
Température de décomposition	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible
Propriétés comburantes	: Donnée non disponible

9.2 Autres informations

	Page: 9
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

Auto-inflammation : n'est pas auto-inflammable

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2 Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Aucun(e) à notre connaissance.

Chaleur, flammes et étincelles.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts

10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables : Inhalation
Contact avec la peau
Contact avec les Yeux
L'ingestion

Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
Remarques: L'information fournie est basée sur les données

	Page: 10
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

de substances similaires.

Toxicité aiguë par inhalation : DL50 (Rat): > 5.000 mg/m3
Durée d'exposition: 8 h
Méthode: OCDE ligne directrice 403

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): >= 3.160 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 402
Evaluation: Non classé comme ayant une toxicité aiguë en cas d'absorption cutanée dans les classifications SGH.

Composants:

BUTANE NORMAL:

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Souris): 680 mg/l
Durée d'exposition: 2 h

CL50 (Rat): > 50000 ppm
Durée d'exposition: 2 h
Atmosphère de test: gaz

Corrosion cutanée/irritation cutanée

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Produit:

Résultat: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Composants:

Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatics:

Résultat: Pas d'irritation de la peau

Résultat: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

Produit:

Remarques: Irritation ou lésion de l'œil peu probables.

Composants:

Hydrocarbures, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cycliques, < 2% aromatics:

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation cutanée: Non classé sur la base des informations disponibles.

	Page: 11
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

Sensibilisation respiratoire: Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:

Evaluation: N'a pas d'effet sensibilisant sur les animaux de laboratoire.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: test in vitro
Résultat: négatif

BUTANE NORMAL:

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames
Espèce utilisée pour le test: Salmonella typhimurium
Activation du métabolisme: avec ou sans activation
métabolique
Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:

Espèce: Rat
NOAEL: >= 1.000 mg/l
Voie d'application: Oral(e)
Méthode: OCDE ligne directrice 422

Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

Composants:

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics:

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

	Page: 12
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

Information supplémentaire

Produit:

Remarques: Donnée non disponible

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Composants:

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

Toxicité pour les poissons : LL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Type de Test: Essai en semi-statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues : EL50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): > 1.000 mg/l
Durée d'exposition: 72 h
Type de Test: Essai en statique
Substance d'essai: WAF
Méthode: OCDE Ligne directrice 201

butane

Toxicité pour les poissons : Remarques: Aucune toxicité à la limite de solubilité
QSAR

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie)): Prévu > 10 - < 100 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Remarques: QSAR

Toxicité pour les algues : CE50 (Algues vertes): Prévu 7,7 mg/l
Durée d'exposition: 96 h
Remarques: QSAR

	Page: 13
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

12.2 Persistance et dégradabilité

Composants:

Hydrocarbons, C10-C13, n-alkanes, isoalkanes, cyclics, < 2% aromatics

Biodégradabilité : Inoculum: boue activée
Résultat: Facilement biodégradable.
Biodégradation: 80 %
Durée d'exposition: 28 jr
Méthode: OCDE Ligne directrice 301F

butane

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.
Remarques: L'information fournie est basée sur les données de substances similaires.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Composants:

butane

Coefficient de partage: n-octanol/eau : log Pow: 2,89

12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Produit:

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

12.6 Autres effets néfastes

Produit:

Information écologique supplémentaire : Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle., Nocif pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours d'eau ou le sol.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les

	Page: 14
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés : Vider les restes.
Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU

ADN : UN 1950
ADR : UN 1950
RID : UN 1950
IMDG : UN 1950
IATA : UN 1950

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : AÉROSOLS
ADR : AÉROSOLS
RID : AÉROSOLS
IMDG : AÉROSOLS
IATA : AÉROSOLS

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : 2
ADR : 2
RID : 2
IMDG : 2.1
IATA : 2.1

14.4 Groupe d'emballage

ADN
Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1

	Page: 15
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

ADR

Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Étiquettes : 2.1
Code de restriction en tunnels : (D)

RID

Groupe d'emballage : Non réglementé
Code de classification : 5F
Numéro d'identification du danger : 23
Étiquettes : 2.1

IMDG

Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : 2.1
EmS Code : F-D, S-U

IATA (Cargo)

Instructions de conditionnement (avion cargo) : 203
Instruction d' emballage (LQ) : Y203
Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : Flammable gas

IATA (Passager)

Instructions de conditionnement (avion de ligne) : 203
Instruction d' emballage (LQ) : Y203
Groupe d'emballage : Non réglementé
Étiquettes : Flammable gas

14.5 Dangers pour l'environnement

ADN

Dangereux pour l'environnement : non

ADR

Dangereux pour l'environnement : non

RID

Dangereux pour l'environnement : non

IMDG

Polluant marin : non

		Page: 16
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ		Date de révision: 10.01.2019
		Date d'impression: 19.10.2020
		Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044		Version: 2.0

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement (CE) N° 1005/2009 relatif à des substances : Non applicable
qui appauvrissent la couche d'ozone

Règlement (CE) N° 850/2004 concernant les polluants : Non applicable
organiques persistants

REACH - Liste des substances soumises à autorisation : Non applicable
(Annexe XIV)

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, la : Non applicable
mise sur le marché et l'utilisation de certaines
substances et préparations dangereuses et de certains
articles dangereux (Annexe XVII)

REACH - Listes des substances extrêmement : Non applicable
préoccupantes candidates en vue d'une autorisation
(Article 59).

Règlement (CE) N° 649/2012 du Parlement européen et : Non applicable
du Conseil concernant les exportations et importations
de produits chimiques dangereux

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des
dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

P3a	AÉROSOLS	Quantité 1	Quantité 2
	INFLAMMABLES	150 t	500 t

Date de révision: 10.01.2019

Date d'impression: 19.10.2020

Numéro de la FDS: 000000274743

Valvoline™ ELECTRO PROTECT

Version: 2.0

Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales,posée dans
plusieurs pays
887044

18

Gaz liquéfiés extrêmement inflammables (y compris GPL) et gaz naturel

50 t

200 t

Maladies Professionnelles : Non applicable
(R-461-3, France)

Autres réglementations : Les jeunes de moins de 18 ans ne sont pas autorisés à travailler avec ce produit selon la directive européenne 94/33/CE sur la protection des jeunes au travail.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

LIS : Ce produit contient un ou plusieurs composants qui ne sont pas sur la liste canadienne DSL et ont des limites quantitatives annuelle

AICS N'est pas en conformité avec l'inventaire

ENCS N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC N'est pas en conformité avec l'inventaire

TCSI N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA	Pas dans l'inventaire TSCA
------	----------------------------

Inventaires

AICS (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TSCA (USA)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information supplémentaire

Date de révision: 10.01.2019

	Page: 18
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

Texte complet pour phrase H

H220	Gaz extrêmement inflammable.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Autres informations : Les renseignements fournis dans ce document sont réputés précis mais rien ne garantit qu'ils proviennent de la société ou non. Il est recommandé aux destinataires de vérifier à l'avance si les renseignements sont actuels, valides et adéquats pour leur situation personnelle. La présente fiche technique a été élaborée par le service de la sécurité et de la santé d'Valvoline (+31 (0)78 654 3500).

Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité
Données internes d'Valvoline, y compris les rapports d'essais propres et parrainés
La CEE-ONU administre les accords régionaux mettant en œuvre le système général harmonisé d'étiquetage (SGH) et de transport.

Liste des abréviations et acronymes qui pourraient être, mais pas nécessairement sont utilisés dans cette fiche de données de sécurité :

ACGIH : Conférence américaine des hygiénistes industriels (American Conference of Industrial Hygienists)

IEB : Indice d'exposition biologique (Biological Exposure Index, BEI)

CAS : Chemical Abstracts Service (une division d'American Chemical Society).

CMR : Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction (Carcinogenic, Mutagenic or Toxic for Reproduction)

CExx : Concentration Effective de xx

FG : Qualité alimentaire (Food Grade)

GHS : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (Globally Harmonized System of Classification and Labeling of Chemicals)

H-statement : Communication des dangers (Hazard Statement)

IATA : Association internationale du transport aérien (International Air Transport Association).

IATA-DGR : Règlement sur les matières dangereuses (Dangerous Goods Regulation) de l'« Association internationale du transport aérien » (International Air Transport Association).

OACI : Organisation de l'aviation civile internationale (International Civil Aviation Organization)

ICAO-TI (ICAO) : Instructions techniques (Technical Instructions) de l'« Organisation de l'aviation civile internationale » (« International Civil Aviation Organization »)

CIxx : Concentration Inhibitive pour xx d'une substance (ICxx)

IMDG : Réglementation internationale du transport maritime des matières dangereuses (International Maritime Code for Dangerous Goods)

	Page: 19
FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ	Date de révision: 10.01.2019
	Date d'impression: 19.10.2020
	Numéro de la FDS: 000000274743
Valvoline™ ELECTRO PROTECT Marque commerciale, Valvoline ou ses filiales, posée dans plusieurs pays 887044	Version: 2.0

ISO : Organisation internationale de normalisation (International Organization for Standardization)
CMxx : Concentration Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LCxx)
DMxx : Dose Mortelle pour xx pourcent de la population de test (LDxx)
logPow : coefficient de partage octanol-eau
N.O.S. : Non spécifiés autrement (N.S.A.)
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques (OECD)
VLEP : Valeurs limites d'exposition professionnelle (Occupational Exposure Limit, OEL)
PBT : Persistant, bioaccumulatif et toxique
PEC : Concentration prédite avec effet (Predicted Effect Concentration)
PEL : Limites d'exposition admissibles (Permissible Exposure Limits)
PNEC : Concentration prédite sans effet (Predicted No Effect Concentration)
PPE : Équipement de protection individuelle (Personal Protective Equipment)
P-Statement : Énoncé de précaution (Precautionary Statement, P-statement)
STEL : Limite d'exposition de courte durée (Short-term exposure limit)
STOT : Toxicité pour un organe cible spécifique (Specific Target Organ Toxicity)
VLE : Valeur limite d'exposition (Threshold Limit Value, TLV)
MP : Moyenne pondérée (Time-weighted average, TWA)
vPvB : Très persistante et très bioaccumulable (Very Persistent and Very Bioaccumulative)
WEL : Niveau d'exposition professionnelle (Workplace Exposure Level)

ABM : Classe de pollution des eaux pour les Pays-Bas
ADNR : Accord pour le transport des marchandises dangereuses sur le Rhin
ADR : Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.
CLP : Classification, étiquetage et emballage (Classification, Labelling and Packaging)
CSA : Évaluation de la sécurité chimique (Chemical Safety Assessment)
CSR : Rapport de la sécurité chimique (Chemical Safety Report)
DNEL : Dose dérivée sans effet (Derived No Effect Level).
EINECS : Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances).
ELINCS : Liste européenne des substances chimiques notifiées (European List of Notified Chemical Substances)
REACH : Enregistrement, évaluation et autorisation des produits chimiques (Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals)
RID : Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses
Phrase R : Phrase de risque
Phrase S : Phrase de sécurité
WGK : Classe de pollution des eaux pour l'Allemagne